

LÉGATION DE SUISSE EN GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES

REFERENCE

I.G.26.1943.

ad: B.51.13.51.R.1. - JS.
-----18, MONTAGU PLACE,
BRYANSTON SQUARE, W.1.

le 30 août 1943.

Monsieur de Helber
qu'en pensez-vous?
8/9.

Monsieur le Ministre,

Disant :
a a
Edith
10/9/43

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre du 30 juillet, avec laquelle vous avez bien voulu me remettre, à titre personnel et confidentiel des documents concernant la question des réfugiés russes en Suisse et me donner des renseignements divers en particulier sur un mouvement de secours en faveur de l'enfance russe. Je vous remercie de ces informations, dont j'ai pris connaissance avec un très vif intérêt. J'attends celles que vous voulez bien m'annoncer venant de la Division de la Police.

Je suis avec intérêt les efforts du CICR pour entrer en relations avec des représentants officiels de l'URSS. A présent que M. Maisky a quitté Londres, il se peut que son successeur témoigne de plus de liant vis-à-vis du Comité; je le souhaite; l'avenir nous renseignera.

Le fait que les Russes, opposés en principe, jusqu'ici, à des contacts avec le CICR ou le Vatican, se sont adressées à cette Légation au sujet des prisonniers de guerre me paraît d'abord être dû à des considérations de

Au Département Politique Fédéral,
Division des Affaires Etrangères,

BERNE.



- 2 -

commodité. Après tout, ils n'ont pas de motif, semble-t-il, de s'adresser à mon collègue de Washington à propos de prisonniers en Europe. Ensuite, ils ont à Londres une Mission nombreuse. En outre, comme on fait beaucoup ici pour l'aide à la Russie, dont l'inspiratrice est Mme Churchill en personne, peut-être a-t-il paru indiqué de témoigner quelque intérêt à l'endroit de ces compatriotes. On entend souvent dire que le Gouvernement de l'URSS se désintéresse du sort des prisonniers russes en Allemagne. Il a pu sembler opportun de s'occuper de ceux qui sont accessibles.

Toute question de Croix Rouge mise à part, il n'en reste pas moins que l'on a pris du côté russe l'initiative de nous remercier de ce que nous faisons pour ces réfugiés dans notre pays. M. Maisky m'en a parlé lui-même une fois, et Mme Maisky deux fois. Vous parlez vous-même à ce propos d'avances politiques. Je ne voudrais pas écarter cette interprétation. Et les événements sont allés assez vite depuis le 1er juin, date de ma lettre, pour qu'il ne me paraîsse point impossible que la "question préjudicielle" ne se pose avant très longtemps. Je ne me dissimule pas qu'on peut prendre contact bien autre part qu'à Londres. Mais enfin, si c'est là que l'on a eu un geste aimable à notre égard, à quoi bon nous mettre dans le cas de devoir faire ailleurs le premier pas?

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

